

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012006

Signataire : CLB/ESP/ED

OBJET :Création d'une crèche 15/15 bis avenue de la République. Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 20,

Vu la délibération n°006 du 27 janvier 2011 approuvant la révision du bilan global prévisionnel relatif aux travaux de création d'une crèche au 15/15bis avenue de la République,

Vu le marché de travaux notifié à l'entreprise F.P.B. le 06 juin 2011,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Considérant les imprévus et aléas survenus au cours des travaux nécessitant la réalisation de travaux non prévus initialement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République. Cet avenant porte le montant global des travaux de 1 323 038.34 € H.T. à 1 388 205.84 € H.T. faisant ainsi ressortir une plus-value de 65 167.49€ H.T., soit +4.93% du montant global du marché.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République avec l'entreprise F.P.B.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 03/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 03/02/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué